

# LE PUBLICISTE.

OCTIDI 18 Ventôse, an VII.



*Mécontentement des habitans de la Sicile. — Envoi à Livourne des objets précieux de la cour de Toscane. — Note des plénipotentiaires français à Rastadt, sur le passage du Rhin. — Proclamation du directoire à ce sujet. — Proclamation du général Jourdan à son armée. — Détails sur les mouvemens de l'armée de Mayence. — Discours prononcés au directoire à l'occasion de la présentation des drapeaux pris sur les Napolitains.*

*Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.*

*Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussitôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.*

*Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.*

## TURQUIE.

*Constantinople, le 3 pluviôse.*

Le baron de Deden, ministre batave, se dispose à partir. Il a reçu, dit-on, l'assurance que malgré la rupture des relations politiques, la Hollande pourroit continuer avec sûreté le commerce avec les sujets de S. H. L'on paroît craindre que le ministre d'Espagne ne reçoive une note semblable à celle qui a été remise à M. de Deden.

Le baron de Herbert, internonce impérial, a expédié ces jours derniers cinq couriers pour Vienne. On parle d'une alliance prochaine entre l'Autriche & la Porte.

Sidney Smith est très fêté ici. Les ministres de la Porte & ceux des cours étrangères lui donnent des dîners & des soupers de cérémonie & d'autres fêtes.

Le mauvais tems a forcé l'escadre combinée qui bloque Alexandrie & les ports d'Egypte, de s'en éloigner quelque tems; ce qui a favorisé l'évasion de quelques navires français.

On assure que, d'après la demande faite par la cour de Pétersbourg, la Porte a permis aux officiers de cette puissance, & à ceux de ses alliés & amis, de recruter dans toute l'étendue de l'Albanie turque, pour le roi de Naples.

De mémoire d'homme, on n'a pas entendu parler d'un froid aussi vif que celui que nous éprouvons. Le 21 & le 22 nivôse, on a trouvé plusieurs personnes gelées dans les environs des Sept-Tours. Le commerce est maintenant si peu actif, qu'on craint beaucoup de banqueroutes.

## ITALIE.

*Livourne, le 27 pluviôse.*

L'embarquement du roi de Sardaigne aura lieu au premier bon vent. Une frégate française qui se trouve dans le port, s'est chargée du soin d'escorter jusqu'à leur destination les bâtimens qui le transporteront.

On donne ici pour nouvelles officielles, qu'une seconde escadre russe a passé les Dardanelles, qu'elle a été jointe

par une division turque, & que l'une & l'autre portent des troupes de débarquement. Cependant Nelson est toujours à Palerme, & attend ces renforts pour tenter une descente en Calabre.

Du reste, tous les rapports de Sicile annoncent le mécontentement des habitans, & il vient d'être encore augmenté par une imposition de soixante mille ducats, établie à l'instigation de la reine pour l'entretien de la cour. Le roi absolument indifférent à sa position, s'occupe uniquement de la chasse, avec sept ou huit jeunes gens de la noblesse, d'une réputation plus qu'équivoque, & qui forment sa société intime.

*Florence, le 28 pluviôse.*

Le citoyen Pléville-Peley, ex-ministre de la marine de France, est passé dans cette ville, il y a quelques jours, pour se rendre à Naples.

Les citoyens Sieyes & Couturier sont également arrivés ici de Gènes, & doivent retourner à Naples pour reprendre les fonctions de consuls de France.

Notre cour est toujours incertaine sur son sort futur. Elle fait emballer beaucoup d'objets précieux & les expédie à Livourne, d'où ils doivent passer à Trieste.

Par ordre de la secrétairerie d'état, le chevalier Celesi, secrétaire des droix royaux, a écrit un billet à tous les couvens de moines, pour leur enjoindre de s'entendre avec le chevalier Angiolo d'Elci, pour la remise entre ses mains de tous les livres d'éditions du 15<sup>e</sup> siècle, qui existent dans leurs bibliothèques. Par cette mesure, les meilleurs livres de cette date qui se trouvoient à Florence, ont été rassemblés & expédiés à Trieste.

Le citoyen Reinhard a été chargé par le gouvernement provisoire de la république de Lucques, de notifier au grand-duc le changement de constitution qu'elle vient d'éprouver. On dit même qu'il sera invité à représenter ici un agent de cette nouvelle république à la place du citoyen Satini, qui est définitivement rappelé.

## A L L E M A G N E.

*Bulletin de Rastadt, du 11 ventose.*

Les ministres français ont remis aujourd'hui au comte de Metternich une note dont voici le texte :

« Les soussignés ministres plénipotentiaires de la république française pour la négociation avec l'Empire germanique, ont reçu ordre du directoire exécutif de donner connoissance à la députation de l'Empire de la proclamation ci-jointe. Ils s'en acquittent en joignant à la présente note un exemplaire certifiée par eux de cette proclama-

mation, & de l'adresse du général Jourdan à l'armée qu'il commande (*Voyez armée de Mayence*).

» Les soussignés sont chargés en même-tems de déclarer qu'on ne doit voir dans cette marche de l'armée qu'une précaution commandée par les circonstances; que le desir de la paix de la part du gouvernement français est toujours vif & sincère, & qu'il persiste à la conclure avec l'Empire; en supposant toutefois que l'Empire se déclarera contre la marche des Russes.

» Les ministres plénipotentiaires de la république française assurent le ministre plénipotentiaire de sa majesté l'empereur de leur considération la plus distinguée ».

Rastadt, le 11 ventôse an 7.

Signé, BONNIER, JEAN DEBRY, ROBERJOT.

*Proclamation du directoire exécutif.*

« Les troupes de sa majesté l'empereur, roi de Hongrie & de Bohême, au mépris de la convention conclue à Rastadt, le 11 frimaire, an 6, ont repassé la rivière de l'Ian, & sont sortis des états héréditaires.

» Ce mouvement a été combiné avec la marche des troupes russes, qui annoncent hautement qu'elles viennent attaquer & combattre la république française, & qui se trouvent dans les états de l'empereur.

» Toujours fidele à ses engagements, toujours animé du desir le plus sincère de maintenir l'état de paix, toujours porté à supposer les mêmes sentimens de sa majesté l'empereur, le gouvernement français lui a demandé une déclaration satisfaisante sur cette marche des troupes russes, & sur le passage qui leur est accordé.

» L'empereur a gardé le silence: le directoire exécutif se voit donc forcé par la nécessité d'une défense légitime, & par l'obligation imposée à tout gouvernement de pourvoir à sa sûreté, de faire prendre aux armées françaises les positions que les circonstances réclament. Mais il déclare que son vœu pour la paix est inaltérable, & qu'au moment où sa majesté l'empereur annoncera par une déclaration amicale que les russes ont évacué ses états, & que ses troupes ont repris les positions réglées par la convention de Rastadt, les armées françaises rentreront dans leurs anciennes positions.

» Approuvé par le directoire exécutif, le 2 ventôse, an 7 de la république française, une & indivisible ».

Le président du directoire exécutif,

Signé, L. M. RÉVELLIÈRE-LÉPAUX.

Le comte de Metternich, qui avoit déjà fait partir son argentier & tout ce qu'il avoit de plus précieux, a fait partir cette nuit son litige, & n'en a réservé que pour trente convertis.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Bayonne, le 9 ventôse.*

Nous apprenons par des lettres d'Espagne, qu'une frégate espagnole ayant à bord un bataillon de gardes-valonnes, vient de tomber au pouvoir des anglais. On ne dit pas où se rendit ce bataillon; mais il paroît qu'il a été conduit à Gibraltar.

On nous mande aussi de Madrid, que la place d'inspecteur-général de la monnaie du Mexique, très-lucrative & sans fonction, qu'on peut comparer aux *sinecures* d'Angleterre, vient d'être donné au pere de M. de Mallo.

*Strasbourg, le 12 ventôse.*

Depuis hier au soir, le quartier-général de Jourdan est établi à Offenbourg. Le citoyen Rudler, commissaire

civil près l'armée du Danube, qui est arrivé ici depuis quelques jours de Mayence, partira demain ou après pour Offenbourg.

Ce matin l'avant-garde de l'armée a quitté les positions qu'elle avoit occupées hier entre Offenbourg, Lahr & Operkirch, pour se porter en avant, partie par le val de la Knitzig, & partie par la montagne de Knichis. Les endroits qu'elle a abandonnés ont été de suite occupés par les divisions du centre, qui, à leur tour, seront remplacées successivement par la réserve.

Tandis que l'aile droite de l'armée avancera par les villes frontieres en côtoyant le Rhin, & par le passage du Val-d'Enfer, le centre se portera par Villingen & Rothwil sur le Danube, & l'aile gauche occupera le pays de Württemberg. En même-tems l'armée de Bernadotte passera le Mein, après avoir occupé Francfort; une partie se dirigera vers le Danube & l'autre vers le Haut-Palatinat. Un corps détaché doit occuper Manheim, Heidelberg & Bruchsal.

Plusieurs demi-brigades ont aujourd'hui passé le Rhin, ainsi que plusieurs régimens de cavalerie. Les généraux Saint-Cyr & Haulpoult sont partis pour Offenbourg. Ce dernier commandera la cavalerie de l'armée, qui a été considérablement renforcée.

Hier matin, le général Périno a passé le Rhin à Bâle avec sa division. Il a établi son quartier-général à Rheinfelden, & les troupes sous ses ordres occupent le Frickthal & le Haut-Margraviat.

On continue d'assurer qu'un corps de troupes a passé le Rhin à Selz, & n'a autre au Neuf-Brisac.

Les Autrichiens continuent à se renforcer en Bavière & en Tyrol, ainsi que dans le Vorarlberg. Plusieurs corps de troupes se sont avancés, en Suabe & en Franconie, sur Ulm & Wurtzbourg. Tout annonce que leur but est de recommencer les hostilités.

## ARMÉE DE MAYENCE.

Au quartier-général à Strasbourg, le 11 ventôse, an 7, de la république française, une & indivisible.

*Le général en chef à l'armée.*

### SOLDATS!

Au mépris d'une convention solennelle, les troupes de l'Autriche ont franchi (les premières) la ligne de démarcation tracée; l'empereur, trompant les dispositions pacifiques du gouvernement français, a appelé au sein de l'Allemagne des *étrangers armés*, moins connus par quelques succès militaires que par leur brigandage dans les dernières guerres; & pendant que, scrupuleux observateurs de la loi des traités, vous demeuriez derrière vos lignes dans une attitude fière, mais paisible, ce prince osoit combiner des mouvemens hostiles avec ses nouveaux alliés, & prendre, à la faveur d'un silence perfide, tous les avantages que lui laissoit votre sécurité. Cette infraction manifeste, cet outrage fait à la foi publique, respectée de toutes les nations policées, a forcé enfin le directoire exécutif à user de représailles; il a tout fait pour la paix; mais, si l'on veut la guerre, il la fera. Soldats, sortons de nos lignes, & rentrons dans la carrière que vous avez parcourue jusqu'ici avec tant de gloire!

Nous combattons, si nous trouvons des obstacles à prendre les positions militaires sur lesquelles l'armée s'avance; nous combattons, si l'empereur n'exécute pas promptement & strictement la convention qui existe: mais, fidèles au système de modération qui, jusqu'à présent, a caractérisé la nation française, nous retrograderons, nous rentrerons dans nos premières lignes, aussi-tôt que la république aura reçu la satisfaction qu'elle a le droit d'attendre.

Soldats, en reprenant les armes, rappelez-vous que le fléau de la guerre ne doit peser que sur les ennemis de la république: votre gloire seroit effacée, vos lauriers seroient flétris, les vœux de vos ennemis seroient remplis, si vous vous portiez à des excès condamnables. Vous le savez, vos ennemis ont employé toutes les manœuvres pour armer les peuples de l'Europe contre le peuple

## DIRECTOIRE EXECUTIF.

français. Que votre conduite démente l'effet de ces bruits perfides ! Souvenez-vous toujours que l'armée doit respecter les propriétés générales et particulières, & que tout désordre sera réprimé avec force & puni avec sévérité.

C'est vous sur-tout, officiers supérieurs, chefs de corps, commandans, que je rends personnellement responsables de la stricte exécution des intentions du gouvernement & des miennes. Maintenez la plus exacte discipline ; veillez aux besoins des troupes qui sont sous vos ordres ; surveillez-les sans cesse : & si quelque soldat oublioit ses devoirs, dites-lui que toute action lâche est indigne du nom français ; rappelez lui qu'il souilleroit la gloire des armées de la république, & sans doute il rentrera dans l'ordre.

Animé des principes de justice & d'équité, le directoire exécutif m'ordonne de vous prévenir que son intention formelle est de rembourser aux peuples & aux gouvernemens amis de la république, les fournitures que les besoins imprévus de l'armée pourroient exiger ; qu'à cet effet, il est nécessaire qu'il soit délivré, avec la plus scrupuleuse exactitude, des bons de tout ce qui sera requis & fourni à l'armée. En conséquence, pour empêcher les abus, je vous préviens en même tems que le commissaire-ordonnateur en chef, d'après l'autorisation qu'il recevra de moi, aura seul le droit de frapper toute espèce de réquisitions ; que cependant les généraux ou commandans des troupes détachées pourroient frapper des réquisitions motivées sur des besoins d'urgence, mais qu'il m'en sera de suite adressé copie ; que, pour centraliser la comptabilité, ces réquisitions devront toujours être faites, autant que possible, aux magistrats supérieurs ; que, dans tous les cas, les généraux ou commandans de troupes détachées devront délivrer aux bourgeois ou baillys des bons de tout ce qui aura été fourni ; enfin, que jamais on ne devra se permettre de rien enlever de vive force chez aucun particulier. Je le répète, toute contravention au présent ordre sera punie avec la dernière sévérité ; mais, je l'espère, soldats, vous éviterez cette peine à votre général.

Au moyen de ces dispositions justes & loyales, dignes de la nation française, les habitans de la Germanie, rassurés contre les bruits propagés par la malveillance de nos ennemis, resteront calmes au milieu de l'orage ; j'espère qu'ils sentiront que le meilleur parti qu'ils pourront prendre pour conserver leurs propriétés, sera celui d'y demeurer en paix. Mais si, au contraire, & malgré l'engagement que je prends envers eux, l'armée française trouvoit les villes désertes & les villages abandonnés ; si ces habitans s'opposoient à sa marche, ou se refusoient à lui procurer les secours qui sont en leur pouvoir ; alors, je le déclare avec la même franchise, je prendrois d'autres mesures pour les punir & les faire repentir de leur témérité.

Le général en chef, signé, JOURDAN.

PARIS, le 17 ventôse.

— On assure que le général Massena est entré, le 12 dans le pays des Grisons, & que le quartier-général de Jourdan étoit déjà, le 14, à Gengenbac.

Les habitans d'Offenborg sont venus avec des bouquets au-devant de nos troupes, & les ont reçues en amies.

— Une maison de jeu, tenue par le citoyen Leguy, a été fermée d'après les ordres du commissaire de police de la Butte des Moulins.

— François Martin, accusé de tenir des jeux prohibés, a été arrêté & envoyé devant le juge-de-peace de l'Observatoire.

— Catherine Legrand, femme du citoyen Mesmer, a été arrêtée pour des propos contre-révolutionnaires & des cris de vive le roi.

— Jean Personne & René Tanguy, fameux chefs de chouans dans le département des Côtes-du-Nord, ont été pris & conduits en prison à Lannion.

— Despas, dit Mayence, ancien chef de chouans, a été fusillé à Fougères, département d'Ille & Vilaine.

— Le baron de Degelmann, ancien ministre de S. M. I. en Suisse, & depuis destiné à l'ambassade de France, est mort à Vienne, âgé de 40 ans.

— L'ambassadeur extraordinaire de Londres près la cour de Berlin, M. Thomas Grenville, est arrivé dans cette ville le premier nivôse.

La présentation au directoire exécutif, des drapeaux napolitains, a eu lieu hier, à deux heures après midi, dans la salle des audiences publiques, au palais directorial. Ces mommens nombreux de la gloire de l'armée de Naples, ces mommens irrécusables de faits héroïques dont l'histoire n'offre au un exemple, qui attestent l'ancienneté d'une armée de quatre-vingt mille hommes & d'un royaume, opéré en moins de deux mois, par dix-sept mille braves, attaqués inopinément dans leurs cantonnemens, ont été reçus au milieu des applaudissemens & des transports d'allégresse d'une nombreuse assemblée. Ces drapeaux, enrichis de broderies d'or & d'argent, dont la magnificence & l'ignominie contrastent si fort avec la simplicité & la grande destinée du drapeau tricolor, ont été présentés au directoire exécutif, par le général polonois Kinasewicz, qui s'est particulièrement distingué, ainsi que ses généreux compatriotes, dans cette campagne immortelle.

Tous les membres du corps diplomatique ont assisté à cette cérémonie. On y a remarqué aussi M. le duc d'Osuna, ambassadeur d'Espagne à la cour de Vienne.

« Ces trophées, a dit le ministre de la guerre, en présentant les 35 drapeaux ou guidons enlevés aux troupes napolitaines, sont un nouveau monument des succès de nos armes, du délire de nos ennemis, & de la perfidie du gouvernement anglais.

« L'histoire, en retraçant les extravagances politiques, offrira sans doute celle de la cour de Naples comme une leçon effrayante pour les rois : ni le sentiment de la foiblesse, ni l'expérience de nos forces, rien n'a arrêté cette cour aveugle. La haine d'une femme, les vœux d'un étranger, l'or anglais, voilà son mobile & ses ressources. . . .

« Puissent les rois qui sont encore nos ennemis, s'éclairer par tant d'exemples ! la paix est leur salut. Nos armées n'ont vaincu que pour la paix ; mais s'ils osent la refuser, qu'ils tremblent de les obliger encore à vaincre. Le premier cri de la victoire a retenti du bout de l'Italie jusqu'au sommet des Alpes & jusques aux rives du Rhin ; il peut se prolonger jusqu'au fond de l'Allemagne ; & j'en atteste le génie de la république, un jour nous en effraierons la Tamise ».

Extrait du discours de l'officier polonois qui a apporté les drapeaux.

« Il est consolant pour des Polonois à qui vous avez permis d'associer leurs travaux à ceux des républicains français, de voir un de leurs freres, autorisé par l'armée de Rome, vous apporter les trophées que celle-ci vient de cueillir. Vous voyez, citoyens directeurs, dans cet acte de l'armée de Rome, une preuve de ce désintéressement sublime, qui ne lui permet pas de jouir des triomphes, qui appartiennent à elle seule, sans y faire participer ceux qu'elle a bien voulu admettre à y contribuer. . . . »

Extrait de la réponse du président du directoire exécutif.

« Le sceptre de Ferdinand est brisé ; mais infidèle à la foi jurée, misérable jouet d'un ministre insolent & d'une cour corrompue, monarque esclave du tyran de la Tamise, depuis long-tems Ferdinand creusoit l'abîme sous ses pas. D'innombrables amis de la liberté appelloient depuis long-tems la foudre vengeresse sur cette tête coupable. Rien n'égaloit l'audace de cet aveugle despote que la magnanime patience de la république française. . . .

« Détrôné, fugitif, sans diadème, sans patrie, le lâche Ferdinand a trouvé l'art de flétrir jusques à son infortune. C'est par des massacres, par des crimes inouis dans l'histoire des peuples civilisés ; c'est par l'assassinat des malheureux prisonniers, étrangers même à son désastre & convertis d'honorables blessures, qu'il apprend à l'Italie qu'il respire encore.

« Puisse du moins l'exemple de sa chute, en vengeant l'humanité outragée, instruire encore tous les ennemis de la grande nation ! La paix, voilà le vœu du directoire ; le bonheur des peuples, la tranquillité de la terre, la prospérité de tous ; voilà ce qu'il médite & ce qu'il desire. Quel espoir enivre donc les rois ennemis de la France ! compteroient-ils sur les succès de quelques agens, auxquels ils ont ordonné de fomenter parmi nous des dissensions

intestines ? Mais que la trompette guerriere sonne , & tous les Français , réunis d'intention & de volonté , y répondront en donnant le signal de leur destruction . Ne savent-ils donc pas que le sort d'un peuple libre est de vaincre ? Veulent-ils exterminer jusqu'au dernier de leurs sujets , & ne régner que sur des morts ? Mais en vain ils se feroient un rempart des cadavres amoncelés , des malheureuses victimes de leurs fureurs ; le génie de la liberté saura les atteindre dans leurs horribles retranchemens : le sort de Ferdinand les attend . . . »

Après la présentation des drapeaux , le directoire & tout son cortège s'est rendu en cérémonie devant la principale porte de son palais , donnant sur la rue de Tournon , pour assister à la plantation d'un arbre de la liberté . Le citoyen Barras , président , y a attaché un drapeau tricolor .

On a placé sous les racines de l'arbre , deux boîtes en plomb , contenant une médaille d'argent (à l'agriculture) ; une grande médaille en bronze (aux vainqueurs de la tyrannie) ; une petite médaille en bronze (serment républicain) , & plusieurs pieces de monnoie au type républicain .

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence de FRANÇOIS (de Nantes).

Séance du 17 ventose.

Un membre fait adopter un projet qui autorise les administrateurs de l'hospice civil de la commune de Langres à vendre deux bâtimens dépendans de cet hospice .

Berlier fait adopter le projet suivant :

« Les sommes provenant des soumissions ou ventes à faire , conformément à la loi du 14 ventose an 7 , sur les domaines engagés , sont affectées au service de l'an 7 . »

Le directoire exécutif fera connoître , chaque mois , au corps législatif le montant des sommes qui seront rentrées & devront rentrer au trésor public , en exécution de l'article précédent . — Ce projet sera imprimé .

Grelier , au nom d'une commission spéciale , présente un projet dont le but est de lever quelques difficultés qui se rencontrent dans la loi du 19 floréal an 6 , sur l'action en rescision .

Le rapporteur propose de l'adopter avec urgence , mais Goussier s'y oppose ; il observe que le conseil des anciens , qui n'est pas partisan des urgences , ne manqueroit pas de le rejeter . Sur son observation , le conseil en ordonne la discussion dans les formes constitutionnelles .

La discussion s'ouvre sur le projet relatif aux domaines congéables .

Plusieurs orateurs sont entendus sur le projet .

Duval-Villeboisard défend la loi du 9 brumaire , dont on demande le rapport dans le projet . Il observe qu'elle a été le résultat de la plus solennelle discussion , & qu'en voulant éviter un abus , on retomberoit dans un autre qui entraineroit la ruine d'une foule de propriétaires .

Louvet (de la Somme) se déclare en faveur du projet , & tâche de prouver qu'il est de toute nécessité de rapporter cette loi , & de suivre les principes de la justice .

Le conseil ordonne l'impression de ces deux opinions .

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DELACOSTE.

Séance du 17 ventose.

Le conseil approuve 27 résolutions qui statuent sur les

assemblées communales des départemens de la Somme & de Seine & Oise .

Duffaut propose le rejet d'une résolution du 1<sup>er</sup> pluviôse , qui excepte de la déchéance prononcée contre les acquéreurs de biens nationaux qui n'ont point versé au trésor public le prix de leurs acquisitions , les militaires employés à la défense de la république ; attendu que cette résolution étend aux militaires français qui se trouvent dans les pays étrangers (en deçà des mers) le bienfait de la non-déchéance , qui ne doit avoir lieu pour les militaires employés dans les armées d'outre-mer , ou sur des bâtimens partis pour des expéditions lointaines , ou enfin qui sont prisonniers de guerre . — Impression & ajournement .

Le conseil reçoit & approuve une résolution d'aujourd'hui , qui affecte aux dépenses extraordinaires de l'an 7 , les sommes provenant des ventes en soumissions qui seront faites en exécution de la loi du 14 ventose an 7 , concernant les domaines engagés par l'ancien gouvernement .

Bourdon (de l'Orne) propose d'approuver une résolution du 26 pluviôse , concernant les peres , meres , ascendans & parens d'émigrés , & les droits de successibilité de la république . Il analyse cette résolution , & trouve qu'elle n'est autre chose que celle du 23 frimaire , purgée de toutes les imperfections qui l'avoient fait rejeter . — Impression & ajournement .

Bourse du 17 ventose.

Amsterdam . . . . . 60 $\frac{1}{2}$ , 61 $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{4}$ .	Montpellier . . . . . $\frac{1}{2}$ per. 15 j.
Idem cour. . . . . 57 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ , 58 $\frac{7}{8}$ .	Rente provis. . . . . 7 f.
Hambourg . . . . . 193 , 190 $\frac{3}{4}$ .	Tiers cons. . . . . 10 f. 13 c.
Madrid . . . . . 10 f. 87 c.	Bon $\frac{3}{4}$ . . . . . 1 f. 5 c.
Mad. effect. . . . . 14 f. 37 c.	Bon $\frac{1}{2}$ . . . . . . . . . . .
Cadix . . . . . 10 f. 87 c.	Bon $\frac{1}{4}$ . . . . . . . . . . .
Cadix effectif. . . . . 14 f. 37 c.	Bon des 6 dern. mois de l'an 6 ,
Gênes . . . . . 97 $\frac{1}{2}$ , 95 $\frac{3}{4}$ .	71 f.
Livourne . . . . . 106 , 105 .	Or fin. . . . . 105 f. 25 c.
Bâle . . . . . 1 ben. , $\frac{1}{2}$ per.	Ling. d'arg. . . . . 50 f. 75 c.
Lausanne . . . . . $\frac{1}{4}$ p.	Portugaise . . . . . 97 f. 25 c.
Milan . . . . . 53 .	Piastre . . . . . 5 f. 39 c.
Geneve . . . . . . . . . . .	Quadruple . . . . . 81 f. 63 c.
Lyon . . . . . pair 15 j.	Ducat d'Hol. . . . . 11 f. 63 c.
Marseille . . . . . $\frac{1}{2}$ per. 15 j.	Guinée . . . . . 26 f. 25 c.
Bordeaux . . . . . pair 15 j.	Souverain . . . . . 35 f.

Esprit  $\frac{5}{6}$  , 310 à 340 f. — Eau-de-vie 22 deg. , 230 à 300 f. — Huile d'olive , 1 fr. 25 c. — Café Martin , 3 fr. à 3 fr. 10 c. — Café St-Domingue , 2 fr. 70 à 80 c. — Sucre d'Anvers , 2 fr. 45 à 55 c. — Sucre d'Orléans , 2 fr. 40 à 55 c. — Savon de Mars , 1 fr. 5 à 10 c. — Coton du Levant , 2 fr. 50 à 75 c. — Coton des Indes , 4 f. 25 c. à 5 f. — Sel , 4 f. 75 c. à 5 f.

Ernesta , nouvelle allemande , par le citoyen d'Antraignes , un vol. in-12 , orné de figures . Prix , 1 fr. 50 cent. & 2 fr. , franc de port . A Paris , chez Moutardier , imprimeur-libraire , quai des Augustins , n<sup>o</sup> 28 .

Le style de ce roman est coulant , simple & naturel ; les événemens & les épisodes sont bien ménagés . Les meres liront avec plaisir , & s'empresoront sûrement de communiquer à leurs filles ce roman , qui ne peut qu'être agréable & utile à un sexe si souvent dupe de sa sensibilité .

A. FRANÇOIS.